



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **83** - Septembre 2014

UN ÉTÉ À NEAUPHLE...

Pourri ! Avec un P majuscule comme Parapluie ou Pull-over. Ou encore, Polaire... Après tout, c'est affaire de goût et de matière. Alors que l'été est fait, conçu, destiné à déjeuner dehors, respirer les senteurs de fleurs épanouies et se promener par les vallons et les forêts de notre belle région, il nous a fallu, le nez triste, collé au carreau de nos fenêtres, regarder, comme Noé, tomber des déluges et résister trop souvent à appuyer sur le bouton de mise en route du chauffage...

Certes la mauvaise foi de l'estivant rancunier n'ira pas sans concéder qu'il a eu, par-ci, par-là, quelques spécimens de beau temps, juste histoire de constater qu'au-delà des nuages, le soleil était toujours là, mais de passage seulement, préférant se réfugier dans les contrées du sud où le mercure n'a aucun scrupule à grimper. Ces échantillons furtifs n'ont eu d'autre effet que de renforcer la rage...

2014 restera donc comme l'an de la belle saison qui aura été fort moche... Dans le nord, tout au moins. Mais qu'oublieront très vite ceux qui sont restés ici. Car Neauphle-le-Château n'a été ni désertique, ni désagréable, ni inoccupée...

Déjà, sur le Place du Marché, l'ouverture constante du Petit Marché et de la boulangerie assuraient une réelle animation. Ah! le bon pain chaud quand l'été est froid !

Il n'y a guère qu'autour du week-end du 15 août que les désertions étaient flagrantes.

Et pendant que les Japonais travaillaient (comme d'habitude...), à Neauphle-le-Château s'affairaient des équipes municipales pour préparer la Rentrée dans des écoles en plein travaux ; des acteurs pédagogiques pour encadrer les petits neauphléens dans des activités fort occupantes ; des réservistes bénévoles et remplis de bonne volonté pour seconder des gens fragiles ; des associations en plein boum pour accueillir les « nouveaux » que des camions de déménagement accompagnaient ou pour préparer une fête d'enfer, la Fête du Village...

Un bel été ? Oui, car un été actif ! De nous à vous, il n'y a rien de tel.



[www.neauphle-le-chateau.com]



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Ce fut donc un été ni caniculaire ni flamboyant... Il en faut dans un bouquet d'années qui se suivent et ne se ressemblent pas... Il n'empêche que ces deux mois d'évasion et d'escapades pour beaucoup, ont permis de préparer une rentrée douce... Du moins, à Neauphle-le-Château.

Le Centre Bourg s'est rempli tranquillement, en fonction des livraisons des maisons ou des appartements. C'est tout un nouveau quartier qui se crée dans notre ville et je souhaite vivement à ces nouveaux habitants la bienvenue. Ils vont découvrir petit à petit l'agrément de vivre dans cette petite ville qui hier encore n'était qu'un village rural et de passage des postillons... Son expansion sera désormais très restreinte, par manque de place. Pas sûr que ce ne soit pas un avantage de plus...

Préparés de longue date avec des moyens accumulés eux aussi au fil des années, les travaux de nos deux écoles ont commencé. Inutile de parler des péripéties d'installation des équipements provisoires, des sueurs

froides et de la fébrilité des équipes présentes puisque tout était en place à l'heure H du jour J... Pour accueillir sereinement des petites têtes blondes ou châtain, bronzées, reposées et très contentes de se retrouver.

Bien sûr, il y a les rythmes scolaires... Que personne n'ovationne et dont beaucoup jugent sévèrement l'application. J'ai fait le choix (en est-ce un, à vrai dire ?) d'appliquer la loi, mais sans engager non plus la commune dans des délires financiers. Nous ferons le point tranquillement en respectant tous les avis, toutes les critiques dans les semaines qui viennent...

Finies les vacances? Alors, à tous, belle rentrée.

Le forum des Associations a largement manifesté le dynamisme d'une large partie d'entre nous, au service de la commune et de ses habitants. Que cette belle manifestation d'une vie en société qui n'attend pas tout de l'assistanat est à saluer. Merci au Comité des Fêtes d'avoir su mobiliser le beau temps et de terminer en feu d'artifice !

CENTENAIRE...

On a beaucoup parlé de 1914 ces temps derniers...

Pour évoquer le début ce que l'on a appelé la Grande Guerre et qui n'eut de grand que l'importance de ses victimes et de sa collection de souffrances. Pourtant à six semaines de ce terrible éclatement, la vie continuait, la vie démarrait.

Ainsi, Michel VILLEPIGUE, citoyen de Neauphle-le-Château depuis de longues années, naissait au Château FIGEAC de Saint-

Émilien. Un bébé à qui Dieu (ou tout ce à quoi un incroyant peut référer) a prêté longue vie. Le 17 septembre, Michel a soufflé ses cent bougies, vaillamment et en récitant de longs extraits de la Légende des Siècles ou du répertoire de Charles Aznavour...

Un centenaire rue Saint-Nicolas... Eh oui ! À l'époque où Michel poussait ses premiers cris, la Compagnie des Chemins de fer vantait aux Parisiens les bienfaits de l'air de Neauphle pour la santé... Monsieur VILLEPIGUE ne nous indique-t-il pas très clairement que cette publicité n'était pas mensongère?...



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
 - Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
 - Mardi de 9h à 12h,
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
 - Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
 - Dernier samedi du mois de 9h à 12 h.
- Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

- ▶ **Adresse :** 2 place aux Herbes - BP1 78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU
- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Courriel :** mairie@neauphle-le-chateau.com
- ▶ **Site Web :** www.neauphle-le-chateau.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES**
Catherine SOUS - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES / ASSOCIATIONS**
COMITÉ DES FÊTES
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **TRAVAUX**
Jean-Pierre JULLIEN - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Annick VENANT - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Valentine CHERRIÈRE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **COMMUNICATION**
Jean-Claude KUENTZ -
Patrick GILLIÉRON
Sur rendez-vous

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Laurence ROUSSEL, Nicole MEUNIER, Annick VENANT, Jeanne RITTER et ses élèves, Nicole SABOEIRO, Nathalie BELLANGER, Élisabeth SANDJIVY, Sophie SOISMIER, Raphaëlle TOLLET-FRÉMEAUX et les équipes de l'ALSH, Jean-Pierre JULLIEN, Patrick GILLIÉRON, Stephen CHARLIEU, Alain JUND, Philippe LEBLOND, Jean-Claude KUENTZ.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2014

TRANSFORMATION DE LA ZPPAUP DE NEAUPHLE-LE- CHATEAU EN A.V.A.P. – ARRÊT DU PROJET D'A.V.A.P.

L'A.V.A.P a pour objet la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable et pour ambition de développer une nouvelle approche de la gestion qualitative des territoires en intégrant à la stratégie patrimoniale et urbaine des ZPPAUP, les objectifs de développement durable. Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental prenant en compte les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Monsieur le Maire propose d'arrêter le projet d'A.V.A.P. tel qu'il est annexé à la délibération et précise que le projet arrêté sera soumis à enquête publique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ARRÊTE, avec 19 voix pour, 3 abstentions (Anne-Sophie SABOULARD, Benoit POUYET, Bastien VIAL-COLLET), le projet d'A.V.A.P. tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- AUTORISE, avec 19 voix pour, 3 abstentions (Anne-Sophie SABOULARD, Benoit POUYET, Bastien VIAL-COLLET), Monsieur le Maire à saisir le Préfet de Département afin que ce dernier transmette le projet au Préfet de Région pour saisir la Commission régionale du Patrimoine et des Sites,
- AUTORISE, avec 19 voix pour, 3 abstentions (Anne-Sophie SABOULARD, Benoit POUYET, Bastien VIAL-COLLET), Monsieur le Maire à saisir le Président du Tribunal Administratif pour désignation d'un commissaire enquêteur,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES POUR DIGITALISATION DES FONDS DE PLAN CADASTRAL

Monsieur le Maire explique qu'il s'avère indispensable de procéder à la mise à jour des fonds de plan cadastral afin de disposer d'un outil actualisable. À ce titre, une convention de numérisation tripartite peut être signée entre la commune, la Direction Générale des Finances Publiques, qui fournira les données et qui vérifiera gratuitement les travaux de numérisation effectués par un prestataire et le Conseil Général des Yvelines, qui participe au financement de cette digitalisation à hauteur de 40 % de la dépense subventionnable (1,50

euro HT par parcelle digitalisée). Le coût de l'opération par un prestataire est de 1 000 (mille) euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- AUTORISE, à l'unanimité, la réalisation de la numérisation du cadastre pour un montant global de 1 000 (mille) euros HT,
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention tripartite de numérisation du plan cadastral de la commune de Neauphle-le-Château,
- SOLLICITE, à l'unanimité, du Conseil Général une subvention au taux maximal de 40 % du montant HT des dépenses subventionnables dans le cadre de son dispositif d'aide à la digitalisation des fonds du plan cadastral.

CIMETIÈRE VENTES DE CAVEAUX

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune, dans un souci de service rendu à l'égard des familles, a procédé à la construction de caveaux d'avance. Considérant que le prix de vente des caveaux doit être établi en tenant compte des prix de marchés conclus pour leur construction à l'exclusion de tout profit financier pour la commune, considérant aussi que ces travaux sont exonérés de TVA, les tarifs suivants sont proposés :

- 2 places, N° 121 : 2 270 euros,
- 2 places, N° 139 : 2 270 euros.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE, à l'unanimité, les tarifs proposés et applicables à compter du 1^{er} juillet 2014.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR D'YVELINES » - RAPPORT D'ACTIVITÉS SUR LE SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2013.

Lors de la séance, Monsieur Le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal le rapport d'activités 2013 sur l'élimination des déchets ménagers et assimilés, de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, PREND ACTE, à l'unanimité, de la communication de ce rapport.

LYONNAISE DES EAUX RAPPORT ANNUEL 2013

Lors de la séance, Monsieur Le Maire porte à la

connaissance des membres du Conseil Municipal le rapport annuel 2013 de la Lyonnaise des Eaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, PREND ACTE, à l'unanimité, de la communication de ce rapport.

LE CARNET

NAISSANCES

- Kaela Chloé BISHOP née le 27 mai 2014 à Le Chesnay (78);
- Letty BONTEMS BOUILLON née le 19 mai 2014 à Trappes (Yvelines) ;
- Maëlys Laura ARNOULD née le 31 mai 2014 à Le Chesnay (Yvelines) ;
- Mona Elisabeth Christine SERCKI née le 12 juin 2014 à Le Chesnay (Yvelines) ;
- Chloé Morgane DIEUX née le 17 juin 2014 à Versailles (Yvelines) ;
- Clémentine Catherine ANDORRA née le 18 juin 2014 à Versailles (Yvelines) ;
- Ruben Aurélien ROLDEGOISE né le 19 juin 2014 à Trappes (Yvelines) ;
- Maxime Pierre Henry DAPILLY né le 8 juillet 2014 à Versailles (Yvelines) ;
- Jordan Adrien BEAUVILLAIN de MONTREUIL né le 11 juillet 2014 à Trappes (Yvelines) ;
- Thomas Bernard Christophe DALANÇON né le 16 juillet 2014 (Versailles) ;
- Rosemary Nadia Simonne DUPREY née le 19 juillet 2014 à Rambouillet (78) ;
- Tessa Martine POIRÉ née le 20 août 2014 à Le Chesnay (78)

MARIAGES

- Faycal CHTOUROU et Zineb GRINE – Mariage célébré le 10 juin 2014 ;
- Gabriel Jean FORT et Perrine Fanny GROSSET – Mariage célébré le 14 juin 2014 ;
- Narendra Govindan JUSSIEN et Anne Sabine Marcelle PAULIAC – Mariage célébré le 21 juin 2014 ;
- Vivian Robert Louis PETITFOURG et Sophie Nora Blanche CHAILLOU – Mariage célébré le 21 juin 2014 ;
- Dominique Jacek KLOJ et Elodie Nelly Alice THEPOT – Mariage célébré le 12 juillet 2014 ;
- Nicolas Julien SAQUET et Margaux Gabrielle Isabelle VERRECKIA – Mariage célébré le 5 septembre 2014
- Stéphane Mario DI MASCIO et Fanny Anne Marie LE CALVEZ – Mariage célébré le 6 septembre 2014.

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- Jacques Maurice PHALIPON né le 12 mars 1948 à Thoury-Ferottes (Seine-et-Marne) – Décédé le 3 septembre 2014 à Le Vésinet (Yvelines).



A PROPOS... DU CENTRE-BOURG

Deux projets de construction ont été déposés en mairie en 2011 pour des habitations à construire sur la partie nord de la rue des Soupirs. Ces constructions regroupées sous l'appellation "Centre Bourg" et commencées au début de l'année 2013 s'achèvent aujourd'hui suivant les calendriers prévus.

Les premières livraisons effectuées à la fin du second trimestre se poursuivent. L'accès aux habitations s'effectue par l'allée des Bigaradiers située entre les numéros 11 et 17 de la rue des Soupirs. Des garages et des parkings situés en sous-sol et en extérieur sont à disposition des habitants.

Le premier projet proposé par la Société Civile Immobilière Windsor regroupe 27 maisons de ville (26 maisons de 4 pièces et une maison de 5 pièces) et deux petits immeubles BBC (Bâtiments Basse Consommation) constitués de 57 appartements, voir les photos 1 à 4. Ces immeubles comprennent 2 studios, 5 appartements de 2 pièces, 28 appartements de 3 pièces dont 7 en duplex, 17 appartements de 4 pièces dont 4 en duplex et 3 appartements de 5 pièces dont 1 en duplex. L'ensemble est distribué sur une superficie de 11 710 m² pour une surface habitable de 7 110 m². Certains appartements situés en rez-de-chaussée possèdent un jardin privatif.

Le second projet proposé par la société

Domaxis, société anonyme d'habitations à loyers modérés, porte sur la construction d'un immeuble en forme de L qui comprend 47 logements, voir les photos 1 et 5. Treize logements, dont 4 appartements de 2 pièces, 4 appartements de 3 pièces, 4 appartements de 4 pièces et 1 appartement de cinq pièces sont attribués aux habitants de la commune. Vingt-six demandes ont été déposées le 26 juin dernier pour ces treize logements. Les attributions ont tenu compte du lieu actuel de résidence, de la situation familiale, de l'état de grande difficulté, du nombre de renouvellement des demandes et de la situation financière. L'ensemble est construit sur un terrain de 2 195 m².

L'arrivée des nouveaux habitants est prise en compte tant au niveau des écoles, maternelle et primaire, que de l'accès au centre-ville. Sur ce dernier point, un passage reliera le numéro 20 de la rue des Soupirs au numéro 17 de la rue Saint-Martin. Ce passage désigné "liaison douce" sera, rue des Soupirs, associé à un passage protégé surélevé (ralentisseur) [1]. Les travaux commenceront au début de l'année 2015.

Références : [1] REGARDS : Aménagement d'une liaison douce entre la rue des Soupirs et la rue Saint Martin, numéro 82, page 3, juin 2014.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 1, chemin des Bordes - panneaux photovoltaïques - N.O le 05/06/2014
- 56 bis, rue de Villancy - clôture avec portail et portillon - N.O le 13/06/2014
- 44, rue du Dr Grellière - pose d'une fenêtre de toit - N.O le 26/06/2014
- 1, rue du Vivier - changement fenêtres, portes et portail - N.O le 26/06/2014
- Chemin de la Chapelle Saint-Maur - réfection terrasse - N.O le 26/06/2014
- 32, rue de Villancy - Extension - N.O le 04/04/2014
- Rue Saint-Martin et rue du Vieux Château - aménagement liaison douce - N.O le 04/07/2014
- 26, rue du Vieux Château - véranda - tonnelle fixe - N.O le 08/07/2014
- 18 bis, rue Marius Minnard - clôture, portail et portillon - N.O le 25/07/2014
- 8, rue Marius Minnard - ravalement, pose de volets roulants, peinture portail - N.O le 07/08/2014

Suite en page 7

Photo 1 - Résidence du "Centre-Bourg". Les habitations du projet Windsor sont au premier plan, les habitations du projet Domaxis font face aux résidences Saint-Georges et Bois du Four.



Photo 2 - Entrée du Centre-Bourg au niveau de l'allée des Bigaradiers, en face des numéros 14 et 16 de la rue des Soupirs.



Photo 3 - Au bout et à gauche de l'allée des Bigaradiers, la place paysagée, vue vers le côté ouest.



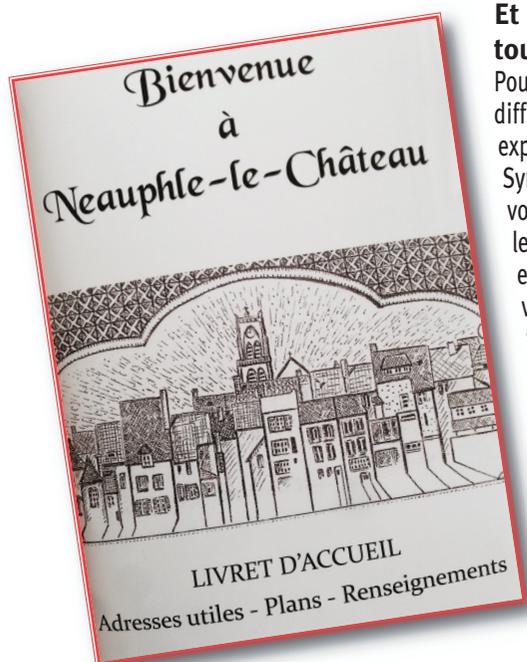
Photo 4 - À l'ouest de la place paysagée, maisons de 4 et 5 pièces.



Photo 5 - Au bout et à droite de l'allée des Bigaradiers, la réalisation Domaxis, côté est.



VOUS VOILÀ INSTALLÉS À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU...



Et bien sûr, il faut tout apprendre, tout découvrir, tout chercher...

Pour vous aider dans cette quête à la fois difficile et passionnante comme une exploration en terre inconnue, la Mairie et le Syndicat d'Initiative ont édité un livret qui vous donnera les adresses, vous indiquera les bonnes personnes qui peuvent répondre et vous apprendront quelques détails sur la vie, les mœurs et l'histoire de cette petite ville si magnifique qu'elle est désormais la vôtre...

Vous pouvez aussi nous contacter : communication@neauphle-le-chateau.com

SI VOUS AVEZ AU MOINS 65 ANS... sachez que le CCAS vous chouchoute !

Et si, par hasard, vous n'avez pas encore été contacté par la mairie de Neauphle-le-Château par exemple pour participer au voyage annuel (cette année ce fut à Fontainebleau et Barbizon le 4 Octobre) et si vous avez envie de profiter du repas annuel qui vous réunit tous autour de bons mets et tout en musique (cette année le samedi 13 décembre), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou encore par courriel : communication@neauphle-le-chateau.com...

Vous avez une urgence ?

Quelle que soit votre demande ponctuelle, par exemple si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, des bénévoles du CCAS et du RCSC peuvent vous aider.

Appelez le 06 37 52 87 42.

Quelqu'un vous rappellera très rapidement.



LA VIE DE LA COMMUNE

DES FLEURS À NLC

La commune de Neauphle-le-Château fait partie de ces petites villes des Yvelines qui ont, de par leur passé, acquis une âme, une personnalité liée à la beauté de leurs sites [1]. Ville porte du Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse, la commune s'étend sur 220 hectares et est la plus petite en superficie du département des Yvelines.

Depuis longtemps, la municipalité veille à entretenir ses espaces verts et s'attache à fleurir ses places et nombreuses rues.



Le domaine végétal de la commune comprend cinq-cents arbres, quatre-mille-cinq-cents arbustes ou rosiers et trente et un mille mètres carrés de pelouse (dont les terrains de sport). Huit parterres principaux en pleine terre sont agrémentés de plantes annuelles ou bisannuelles, de plantes vivaces ou de plantes à bulbes. Plusieurs jachères fleuries sont positionnées aux entrées du village (avenue de la République, rues Marius Minnard et de Chevreuse et route de Saint Germain). Cent cinquante jardinières ou suspensions sont distribuées sur différents sites comme les écoles, la mairie ou le cimetière et de chaque côté des principales voies de circulation. De nombreuses variétés de fleurs sont utilisées pour constituer ces jardinières ou ces massifs et le promeneur avisé pourra reconnaître le bégonia, le cana, le géranium, le surfinia, la verveine, le fuchsia, l'œillet ou encore le pétunia. Près de six mille fleurs ont été plantées cette année.[1].

Ces espaces verts et ces fleurs offerts au plaisir de tous nécessitent un entretien constant assuré entre les mois de mai et d'octobre par l'équipe du service technique. Le terreau des jardinières, avec engrais et rétenteurs d'eau, est renouvelé annuellement et l'arrosage peut, en cas de fortes chaleurs, s'effectuer tous les deux jours. L'entretien des pelouses a lieu toutes les deux à trois semaines et nécessite près de deux à trois jours de travail.

Déjà récompensée en 2012 et 2013 par un jury départemental, la municipalité est de nouveau candidate aux concours "Villes et Villages Fleuris & Trophées Yvelinois".

Référence :

[1] Commune de Neauphle-le-Château; Concours des villes et villages fleuris & Trophées Yvelinois, dossier de présentation 2014.



Jachère de "mille fleurs" à l'entrée de Neauphle, rue Marius Minnard.



Parterre avec ses pétunias, ses dahlias, ses impatiens et autres cosmos.



La mare et ses jardinières de géraniums et de rudbeckias.



Place Mancest avec ses bégonias et surfinias.

SECOURS LOGEMENT...

Le Secours Catholique et son partenaire Fraternité Logement Yvelines, lancent leur troisième campagne d'information des propriétaires sur la location solidaire, une solution modeste qui marche d'autant plus facilement qu'elle implique

directement les décisionnaires.

En effet, des dispositifs comme Solibail, pour l'État, ou d'Aides départementales, permettent de réhabiliter des logements inoccupés et de les louer à des personnes ou familles à revenus modestes sans risque pour leurs propriétaires. Ces dispositifs permettent un abattement fiscal qui peut atteindre 70% des revenus...

De nombreux logements sont vacants dans notre département... Si vous possédez l'un d'entre eux, n'hésitez pas à vous renseigner en envoyant un courriel à logement.780@secours-catholique. Des spécialistes vous expliqueront tous les avantages de la location solidaire et vous guideront vers les associations proches de votre bien...

L'ÉTÉ DES RÉSERVISTES...

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) de Neauphle-le-Château, créée en 2009, est une structure qui prévient et intervient lorsque menacent ou éclatent des sinistres majeurs. Elle est composée de bénévoles dont la mission est d'apporter son soutien à la population.

Depuis sa création, la RCSC est intervenue en collaboration avec la gendarmerie lors de la disparition d'une personne, pour effectuer une battue dans la forêt de St Apolline. Plus régulièrement, la RCSC se mobilise auprès des personnes fragilisées par un rôle de proximité. Le 5 juillet, la Réserve a organisé une séance avec la gendarmerie pour lutter contre les cambriolages facilités par les migrations estivales. Au passage, l'assistance a appris que chaque gendarme de Pontchartrain veillait sur 1 000 habitants (24 gendarmes sur un secteur de 24 000 habitants...), que l'année 2013 a enregistré une forte baisse des cambriolages (deux groupes de malfaiteurs ont été appréhendés), que l'apport de la police technique et scientifique permet de confondre de façon incontestable les malfaiteurs. Si vous voulez connaître les 17 points qui permettent d'éviter de se faire dévaliser, demandez-les à communication@neauphle-le-chateau.com

Enfin la mobilisation de la RCSC a été efficace pour aider les personnes vulnérables à passer en toute sécurité, la période de forte chaleur que nous avons connue les 17 et 18 juillet dernier, les réservistes de NLC ont effectué des visites auprès de celles-ci. Leur présence rassurante et les précieux conseils qu'ils ont prodigués ont été très appréciés. Les réservistes rodés à cette opération exercent une surveillance rassurante qui a permis de signaler les cas fragiles auprès des professionnels compétents.



PROMENONS-NOUS...

Surtout que de loup, y a pas!

Mais pas davantage dans notre belle forêt de Sainte Apolline que ne mentionne pas le site d'Yvelines Tourisme qui ne dit mot non plus, des plaines de Thiverval ou les méandres de la Mauldre... Et pourtant, des sentiers, des chemins, des circuits même, à emprunter aux lisières du territoire communal, il en existe beaucoup que les neauphléens, pourtant gâtés par leur environnement, n'empruntent pas...

Quand on pense aux efforts que dépensent les parisiens pour s'aérer le dimanche, aller pique-niquer au Bois de Boulogne ou de Vincennes, ce qu'ils font en assez grand nombre, on ne peut que reconnaître le gâchis de notre privilège.

L'un des freins, avec le manque de temps, est la méconnaissance des balades possibles. Un autre est aussi la météo qui... Mais ne revenons pas sur ce point. Un dernier est aussi que se promener seul dans les bois n'est pas toujours très gai.

Pourtant, il nous arrive de voir arriver des groupes plein d'entrain et composés de gens pas très jeunes, revenir de la forêt en discutant gaiement. Pourtant, lorsque nos autos filent vers la Nationale 12, nous entendons ce dont Jack LONDON a fait un roman, l'Appel de la forêt.

Alors, des idées ont germé dans l'esprit de certains qui en ont parlé à d'autres et qui ont commencé à tricoter des choses que nous verrons peut-être un jour, qu'il faut souhaiter prochain, aboutir. Comme des guides de marche, des balisages de balades, la constitution de groupe...

Patience! Ça germe...

En attendant, faites un tour au Syndicat d'Initiative. Vous y trouverez une carte détaillée de Sainte Apolline et beaucoup de brochures sur des randonnées plus lointaines comme celles que nous offrent la Forêt de Saint-Germain en Laye, le Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse ou les étangs de Rambouillet...

En tous les cas, une chose est sûre : profitons des ressources que nous offre généreusement notre territoire et... promenons-nous !



Suite de la page 4

- 15, rue de Villancy - élargissement de l'ouverture sur la façade arrière - N.O le 07/08/2014
- 6, route de Chevreuse - changement de portail - N.O le 07/08/2014
- 5, sente du Fond du Champ - isolation extérieure, changement fenêtres, ravalement, vélux - N.O le 08/08/2014
- 8, rue des Soupirs - ravalement, toiture, porte - N.O le 26/08/2014
- 36 bis, route de Saint-Germain - abri de jardin non fermé - N.O le 26/08/2014
- 57, rue du Docteur Grellière - véranda - N.O le 28/08/2014

DIVISIONS

- Les Touvonnnes - Détachement d'un lot à bâtir - N.O le 26/06/2014
- 12, route de Chevreuse - Détachement de deux lots à bâtir - N.O le 21/07/2014

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Chemin de Gaillarbois - lot A - Maison individuelle - accordé le 25/06/2014
- Rue du Dr Grellière - Lot 4 - Maison individuelle - accordé le 29/07/2014
- 20, rue des Soupirs - aménagement liaison piétonne entre la rue des Soupirs et la rue Saint-Martin, rénovation bâtiment rue des Soupirs - accordé le 05/08/2014
- Rue du Dr Grellière - Lot 17 - Maison individuelle - accordé le 12/08/2014

RAPPEL

La POSTE de Neauphle-le-Château qui a fermé ses portes pour travaux à la mi-septembre, ne les rouvrira que le 13 Novembre.

Entretemps, toutes vos opérations (colis, banque...) s'effectueront au bureau de Pontchartrain.

L'ÉTÉ DES JEUNES...



Comme chaque été, les animateurs de l'Accueil de Loisirs ont mis en place un programme attrayant et diversifié, adapté au rythme estival des vacances.

L' ALSH Arc en Ciel a accueilli sur les 5 semaines d'été, entre 15 et 44 enfants relevant des classes élémentaires et entre 15 et 39, des maternelles...

Cette année, les 6/11 ans sont partis voyager à travers le temps à bord de la Doloréane qu'ils se sont confectionnée. Chaque semaine, ils ont atterri dans des époques différentes : nos ancêtres des cavernes, le Moyen Âge, l'Égypte antique, notre présent bien sûr, sans oublier de faire un bon dans le futur. Ateliers manuels et jeux étaient les supports pour que les enfants s'initient à de nouvelles techniques mais aussi se créent leur propre imaginaire sur les époques passées et à venir, le tout complété par une sortie chaque semaine : petit bond dans la préhistoire au Muséum d'Histoire Naturelle, journée récréative dans le village de Robin des bois à Sherwood-Parc, visite du Musée Grévin avec les célébrités d'hier et d'aujourd'hui...

Nous n'avons pas échappé aux sorties vélos traditionnelles et enviées des enfants, aux animations tir à l'arc avec le club de Villiers Saint Frédéric, aux veillées thématiques et à la nuit en tente pour les 7/8 ans.

Au mois de juillet, 12 enfants de 9 à 11 ans ont participé au mini séjour organisé par Adélaïde et Marta, une façon de se familiariser en douceur à la vie en collectivité loin des parents. Durant 5 jours, les activités nautiques étaient à l'honneur. Le temps ensoleillé de la Bretagne (et oui, les chanceux !) leurs ont permis, après un peu d'appréhension le premier jour, d'apprendre à naviguer en voilier,

en catamaran, en kayak ou de profiter des effluves marines lors de leurs promenades en zodiaque. Quelques activités terrestres comme la chasse au trésor avec boussole (surement déréglée) ont fait découvrir les paysages typiques de la Bretagne. Les journées étaient ponctuées par des animations en soirées variées : sortie au cirque, emplettes en ville... Lorsque tous sont rentrés en TGV (il le fallait bien !), ils avaient des souvenirs plein la tête et des larmes, plein les mouchoirs.

Du côté des « maternels », les enfants ont joué aux petits aventuriers dans l'univers sauvage et hostile de la jungle. Pendant un mois, ils se sont familiarisés avec la vie des indigènes, ont créé leurs propres tribus, campements et chants aborigènes. Chaque jour ils ont été transportés dans leur nouvel environnement à travers tout un panel d'ateliers : culinaires, peinture, collage, construction de cabane, modelage, petits jeux.

Comme les « élémentaires », les plus valeureux ont participé aux veillées thématiques autour du feu au cours desquelles les saveurs exotiques ont eu de nombreux adeptes tant chez les enfants que chez les parents : mangoustan, fruits du dragon, goyave, fruit de la passion, des fruits hauts en couleurs et en saveurs... Les sorties au Zoo Biotropica, la serre tropicale de Paris leurs ont permis d'approcher de plus près, tels de grands explorateurs, la faune et la flore des forêts amazoniennes. Et à la fin du mois de juillet, la soirée en famille, désormais traditionnelle, où chacun pouvait participer aux activités concoctées par l'équipe... L'équipe d'animateurs de l'ALSH Arc en ciel n'aura qu'une seule conclusion : à l'année prochaine.

VERS VERDUN...

SORTIE REMISE DES PRIX CE²-CM²

Résumé des épisodes précédents: pour un concours, ils font un beau dessin. Il plaît, ils remportent la victoire. Les voilà partis vers la ligne Maginot... Ils racontent :



La classe du CE2-CM2 de l'école Émile SERRE ayant remporté le premier prix du concours «La Grande Guerre à coups de crayon» organisé par le Mémorial de Verdun, les enfants ont été invités à passer une journée à Verdun et sur les champs de bataille.

Grâce au soutien financier immédiat de la mairie, un car a été mis à la disposition de la classe qui a, ainsi, profité d'une journée exceptionnelle que les enfants ne sont pas prêts d'oublier.

Le matin : accueil par Mr DUMONT, professeur d'histoire au centre Mondial de la Paix pour la visite de l'exposition «Que reste-t-il de la Grande Guerre?» et remise des prix par le Colonel Pierson.

Après-midi : randonnée de 6 km à travers les champs de bataille avec visite des sites remarquables. La sortie s'est achevée par la visite de l'ossuaire...

L'ensemble de la classe remercie donc la Mairie pour ce geste généreux.



RENTRÉE EN RYTHME...



La rentrée scolaire s'est bien passée. Les enfants étaient contents de retrouver leurs camarades mais anxieux cependant de rencontrer leur nouvel enseignant, maîtresse ou maître. A l'école maternelle, quelques pleurs, des larmes dans les yeux et des parents visiblement émus.

Comme prévu, les enfants sont arrivés à 8h30 pour participer aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ou à 9h15 pour le temps scolaire. Beaucoup sont arrivés en avance et ont attendu patiemment devant l'école. Bien sûr et comme à chaque rentrée, quelques parents et leur(s) enfant(s) sont arrivés en courant car l'heure allait être dépassée ! Cent vingt quatre enfants et deux cent deux enfants ont respectivement fait leur rentrée dans les écoles maternelle et primaire. Ces

jeunes élèves sont répartis dans, respectivement quatre et huit classes. Soixante pour cent d'entre eux sont inscrits aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) dont soixante-dix enfants en maternelle et cent vingt en primaire. Ce pourcentage coïncide avec la prévision des besoins en personnels d'encadrement. Ces nouvelles activités sont facultatives et les inscriptions peuvent se faire pour l'année ou par périodes de six à sept semaines (périodes inter-congés). Dans ce dernier cas, une réinscription pour la période suivante est obligatoire. Pour des raisons d'organisation et financière, chaque inscription sous-entend en effet le strict respect des engagements (présence obligatoire aux jours et horaires des NAP). Quinze pour cent des inscrits ne se sont pas présentés le premier jour.

L'heure du repas et la découverte du nouveau restaurant étaient attendues et tous les enfants étant excités à l'idée de découvrir les nouveautés. Après avoir vérifié que les présents étaient bien sur la liste des demi-pensionnaires, les animateurs ont expliqué la nouvelle organisation (self-service) aux enfants de l'école Émile Serre. Tous semblaient fiers d'avoir tant grandi pendant les vacances.



DEVOIRS DE VACANCES...

Lors de la signature du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et afin d'anticiper l'augmentation du nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire et à l'Accueil de Loisirs, des travaux d'extension et de restructuration des bâtiments périscolaires sont apparus nécessaires. Ces travaux, subventionnés à 30%, débuteront d'ici la fin de l'année et sont prévus pour durer environ dix mois.

Pour la rentrée 2015 et à l'école Émile Serre, la capacité d'accueil du restaurant scolaire sera ainsi augmentée. L'Accueil de Loisirs se fera sur deux niveaux et disposera d'un accès handicapé. En attendant la fin des travaux, des structures modulaires ont été installées au mois d'août.

A l'école primaire, deux structures modulaires assemblées et placées devant l'école le long de la rue du Vieux Moulin permettent d'assurer l'Accueil de Loisirs, (photo 1). Sur le côté gauche de l'école, dix structures sont utilisées pour constituer deux espaces de restauration respectivement dédiés aux enfants des écoles maternelle et primaire, (photos 2 et 3). Les enfants de maternelle sont servis à table et ceux de l'école primaire bénéficient d'un self-service. Toutes ces structures sont louées.

À l'école maternelle des "Petites Friches", quatre structures modulaires forment un ensemble qui permet de recevoir les enfants déposés avant 8h30 et d'assurer les activités de l'Accueil de Loisirs, (photo 4). Ces quatre structures, achetées par la commune, seront habillées de bois pour s'intégrer à l'architecture de l'école maternelle.

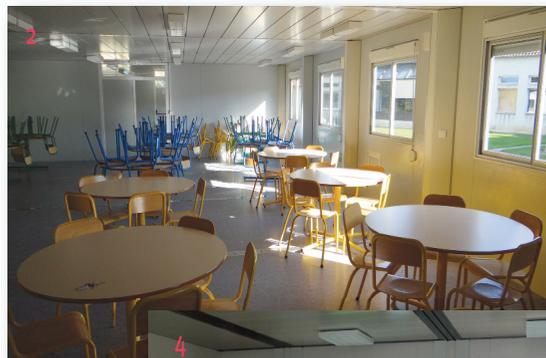


Photo 1 - Accueil de Loisirs pour l'école primaire Émile Serre, côté rue du vieux moulin.

Photo 2 - salle de restauration pour les enfants de primaire (formule self-service).

Photo 3 - salle de restauration pour les enfants de maternelle (enfants servis à table).

Photo 4 - Accueil de Loisirs pour l'école maternelle "Les petites Friches".



LE SALON DES PHOTOGRAPHES

Le Syndicat d'Initiative de Neauphle-le-Château présente

Le 9^{ème} Salon des Photographes



du 22 au 30 novembre 2014
Maison du Jeu de Paume
Neauphle-le-Château

Les samedis, dimanches et mercredi de 14h à 18h

98.4 SENSATIONS VALREY Entrée gratuite - infos au 06.99.83.84.11 98.4 SENSATIONS VALREY

Échanger, partager, s'exposer, voir, montrer son travail. Que l'on soit artiste photographe ou visiteur, les motivations pour venir au 9^{ème} Salon des Photographes de Neauphle-le-Château sont variées.

Cette diversité de vues est pleinement revendiquée depuis la création de cette exposition photographique. Volontairement, le Salon des Photographes sélectionne des artistes amateurs et des photographes professionnels, tous passionnés et talentueux. Cette exposition temporaire, ouverte deux week-ends consécutifs, présente les productions d'une vingtaine d'exposants, soit plus de 200 tirages originaux présentés au public. L'alternance des genres, le mélange des techniques - argentique et numérique, la couleur ou le noir et blanc sont maintenant bien inscrits dans les gènes du Salon des Photographes : la diversité, l'ouverture et la variété reflètent les différents regards que nos photographes portent sur le monde. Exposer au « Jeu de Paume » est assurément une consécration pour de nombreux photographes, exposer à la « Maison du Jeu de Paume » constitue également le début d'une aventure photographique pour quelques-uns. Réservez dès à présent les dates afin de participer à cet événement incontournable de l'automne : Maison du Jeu de Paume du samedi 22 au dimanche 30 novembre.

AMBIANCE DE FOIRE ET DE GRENIERS...

Entendu au Parc du Jeu de Paume le 15 juin

« Combien ce jeu ?

5 euros

je vous en propose 2

... plutôt 3 euros ?

... disons 2,50 euros.

C'est pour mon petit-fils.

bon, c'est d'accord.

Avez-vous vu mes petites voitures de collection ?

Elles sont en parfait état.... »



Ce fut l'une des nombreuses transactions réalisées ce 15 juin lors de la 32^e Foire aux Greniers organisée par le Syndicat d'Initiative.

Une journée riche en échanges, dans la bonne humeur, sous un ciel parfois menaçant, mais finalement clément.

Le soir les exposants sont repartis plus légers, les badauds, acheteurs au contraire souvent bien chargés... Mais tous, satisfaits de leurs bonnes affaires !

11^{ÈME} FÊTE DU VILLAGE & FORUM DES ASSOCIATIONS

Avec près de 200 repas servis, 140 kg de moules, 60 kg de frites, 5 énormes fûts de bière et 18 kg de Maroilles, les bénévoles du Comité des Fêtes n'ont pas chômé lors de cette 11^{ème} fête du village dont le thème était les « Chti's et le Nord de la France ».

La soirée s'est merveilleusement déroulée... Nous pouvions voir les sourires sur toutes les lèvres.

Le repas s'est terminé par un magnifique feu d'artifices mêlant musique classique et explosions de lumières qui a fait le bonheur et des grands comme des plus petits car en septembre il fait nuit plus tôt...

Puis le groupe « Sagona » a pris le relais et a fait le show jusqu'au bout de la nuit...laissant les plus courageux sur les rotules après avoir dansé sur leurs rythmes endiablés.



C'est l'occasion de vous rappeler que la réussite des soirées neauphléennes dépend beaucoup des bénévoles du Comité des Fêtes qui sont des habitants du village comme vous et moi et que toute aide, même ponctuelle, est la bienvenue...

AGENDA 2014

- Dimanche 5 octobre, le Marché d'Automne
- Dimanche 5 octobre, concert des JOURNÉES RAVEL
- Dimanche 16 novembre, CONCERT RITMY
- Du 22 au 29 novembre, SALON DES PHOTOGRAPHES
- Les 5 et 6 décembre 2014, Téléthon

CE FUT LA FÊTE...

Mieux que de longs discours, des instantanés témoins et souvenirs de nos bons moments...

Avoir la tête haute...



Dansons maintenant...



En avant la musique (la Fanfare de Avesnes-lez-Aubert)



Oh! les étoiles...



Oui, la Maman est plus grande que moi !



Balle, set et... inscription.



Jamais sans notre tonneau !



Et pour vous garçon, ça roule?



Tour et détours...



Patience, patience... mais bavardages!



APRÈS L'ÉTÉ, MUSIQUE... MAESTRO!

Cet automne, en partenariat avec « Ritmy », le Syndicat d'Initiative vous convie aux

25^e Saisons musicales de RITMY
le dimanche 16 novembre
à 17 heures
à la Maison du Jeu de Paume

Vous pouvez réserver
soit au Syndicat d'Initiative,
14 place du Marché à Neauphle
01 34 89 00 78,
soit en ligne www.ritmy.fr

TRIO EMPREINTE

« *Muses, interprètes et compositrices* »

Voilà un trio original, composé de trois femmes chevronnées (au violon, Claire ABOU, aux saxophones ténor, alto... Emilie HEURTEVENT, au piano, Anne de FORNEL) qui interprète des œuvres composées par des femmes. Ainsi, vous entendrez des romances et suites de Clara Schumann, Pauline Varrot-Garcia, Amy Beach, Ida Gotrosky, Mel Bonis, Germaine Tailleferre et... leurs propres œuvres, toutes de gracieuses et fines mélodies, délicatement adaptées pour ce trio d'instruments.



HISTOIRE D'ÉDUCATION

Les lecteurs de Si Neauphle-le-Château m'étaient conté¹ savent que, très précocement par rapport à la majorité des communes de notre pays, le Chancelier de Pontchartrain et son épouse ont créé deux fondations pour l'éducation des enfants, pour les garçons à Neauphle dès 1703 et pour les filles, à Pontchartrain à partir de 1728. Les troubles révolutionnaires bouleversent cette organisation, et il faut attendre 1803 pour qu'un nouvel établissement privé d'éducation des jeunes filles ouvre dans une maison de la Grande Rue, sous la direction d'un Monsieur Charles, entouré d'instituteurs des deux sexes reconnus pour leurs qualités morales et intellectuelles. Le prospectus de ce pensionnat², à la charnière de deux siècles, mêle des éléments progressistes (éducation des femmes au-delà de leur simple

rôle domestique) et une certaine nostalgie fleurant encore l'Ancien Régime (programmes proches de ceux de Madame de Maintenon à Saint-Cyr, en grande partie repris par Madame Campan dans les Maisons d'Éducation de la Légion d'Honneur).

En moins d'une année, grâce aux « simples dispositions de la nature » (Rousseau et Bernardin de Saint Pierre ne sont pas loin !), les jeunes filles apprendront la lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire française et le calcul. On y ajoute, « suivant la volonté des parents » (associés de façon fort moderne au cursus !), la géographie, l'histoire, la mythologie, le style épistolaire (l'époque des correspondances bat son plein, et nous sommes en pleine période néo-classique). Mais, afin « d'unir l'utile à l'agréable » et de permettre à une jeune fille instruite de devenir également « bonne mère de famille » on lui apprend la couture et la confection des vêtements; on lui donne « l'usage du monde et de la bonne compagnie » en l'emmenant de temps en temps dans les réunions de la bonne société locale. Car cet établissement se veut « maison bourgeoise » de bon ton, « simple et naturel », « loin de toute afféterie » noblesse ou frivolité. De plus, aux jours de fête, « on jouera des petites pièces qui seront composées d'une manière analogue aux différentes teintes des caractères que l'on jugera de mettre au jour, soit

pour en réprimer les défauts, soit pour en relever les charmes. » (Racine, nous voilà ! Saint-Cyr et Saint-Denis sont de toute évidence sollicités ici). Si l'on ajoute à tout cela « la salubrité de l'air que l'on respire à Neauphle-le-Château » (encore vantée vu la hauteur du lieu à la fin du XX^e siècle !), la qualité de la bâtisse et de son environnement immédiat, et « la nourriture toujours saine et plus que suffisante », les parents de Neauphle et environs ont dû se précipiter pour y inscrire leurs petites filles. D'autant que le prix de la pension varie selon l'âge des impétrantes, 400 livres (francs) pour les demoiselles de 7 à 8 ans, et 500 livres après l'âge de 10 ans.

Nous avons renoncé à convertir ces montants en monnaie actuelle, vu les inévitables approximations, mais la rumeur locale du temps vantait le côté raisonnable de la chose. Les archives sont muettes quant à la pérennité de l'établissement, sans doute précaire en ce XIX^e siècle où la valse des régimes, les aléas des révolutions et la multiplicité des lois scolaires contradictoires engendrent des décennies de tâtonnements éducatifs et d'errances géographiques des écoles dans notre village, avant une bienfaisante stabilisation à la fin du siècle, avec le ministère de Jules Ferry.

Le domaine de Saint-Cyr et les élèves de la Maison royale de Saint-Louis



¹ ce livre, écrit par Marc LEROY, est en vente au Syndicat d'Initiative et à la Mairie.

² Archives des Yvelines, 48J433.

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Jean-Claude KUENTZ

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : Jean-Claude KUENTZ